



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

tabagisme

Question écrite n° 14650

## Texte de la question

Mme Dominique Nachury appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le tabagisme. Alors que celui-ci tue dix-huit fois plus que les accidents de la route (respectivement 73 000 et 4 000 décès par an), les moyens de communication de la lutte anti-tabac sont dix fois inférieurs. Dernièrement dans un rapport de la Cour des comptes, le Président a fustigé « des politiques de lutte qui ne sont pas à la hauteur d'un tel enjeu de santé publique ». En effet, depuis 1974, les gouvernements qui se sont succédés n'ont avancé aucun plan spécifique et se sont contentés d'augmenter le prix du tabac. Un Français sur trois fume ; une inquiétante progression du tabagisme chez les femmes, les jeunes et les personnes en situation de précarité est à déplorer. Par conséquent, elle souhaiterait savoir si le Gouvernement envisage de remédier à cet état de fait, en instaurant une campagne de prévention suffisante et dissuasive.

## Texte de la réponse

La lutte contre le tabagisme est un enjeu majeur en France, du fait d'un niveau de consommation de tabac préoccupant marqué par une reprise à la hausse ces dernières années. Le tabagisme constitue, avec 73 000 morts par an, la première cause de mortalité évitable. Si les campagnes de prévention participent à la réduction du tabagisme, elles ne constituent toutefois qu'un des éléments de cette politique. Pour répondre à ce constat et aux recommandations de la cour des comptes de la fin 2012, le Gouvernement entend saisir la triple opportunité de l'élaboration de la stratégie nationale de santé et de la future Loi de santé publique, d'un nouveau plan cancer annoncé par le Président de la République et du futur plan gouvernemental de lutte contre les conduites addictives coordonnée par la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT). Sans attendre, la ministre des affaires sociales et de la santé a lancé à l'occasion de la journée mondiale sans tabac le 31 mai 2013 la campagne 2013 de prévention réalisée par l'institut national de prévention et d'éducation pour la santé. Cette campagne de communication se répartira sur trois périodes dans l'année (mai, septembre et octobre) et ciblera les fumeurs de 25 à 49 ans en intention de s'arrêter mais également les jeunes fumeurs et non fumeurs entre 14 et 19 ans.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Dominique Nachury](#)

**Circonscription :** Rhône (4<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14650

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [25 décembre 2012](#), page 7634

**Réponse publiée au JO le :** [16 juillet 2013](#), page 7443